

1<sup>er</sup> septembre 2003

## COMPAGNIE IMMOBILIERE DE BELGIQUE

Société Anonyme  
Avenue Jean Dubrucq, 175/1 - 1080 Bruxelles

Cotation EURONEXT Bruxelles sous le libellé :

**IMMOBEL**

### Avis aux actionnaires

Suite à la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 juin dernier de réduire en espèces le capital social de la COMPAGNIE IMMOBILIÈRE DE BELGIQUE, il sera procédé à **partir du 15 septembre 2003**, au remboursement de **9,86 EUR** contre remise, pour les actions au porteur, du coupon numéro 15.

Le remboursement s'effectuera aux guichets des établissements suivants :

- Fortis Banque
- ING (ex-BBL)
- KBC Bank
- Banque Degroof.

**Contact** : Gaëtan PIRET, Administrateur      phone : 02 / 422 54 47  
GSM : 0475 / 42 61 20